dans les opinions, les affections, la conduite. || Instabilité. L'*inconstance* de la fortune.

★ **Inconstant, ante,** adj. et s. Qui n'a point de constance, de fixité. || Syn. Changeant, léger, versatile. || Ant. Fidèle.

★ **Inconstitutionnalité,** s. f. Caractère de ce qui est inconstitutionnel.

★ **Inconstitutionnel, elle,** adj. Qui est contraire à la constitution d'un pays.

★ **Inconstitutionnellement,** adv. D'une manière inconstitutionnelle

★ **Incontestable,** adj. Qui ne peut être contesté. Preuve, droit *incontestable*. || Syn. Authentique, certain, formel, sûr.

★ **Incontestablement,** adv. D'une manière incontestable.

★ **Incontesté, ée,** adj. Qui n'est point contesté. Autorité *incontestée*.

★ **Incontinence,** s. f. Vice opposé à la continence, à la chasteté. || Méd. Impossibilité de retenir, de garder.

★ **Incontinent, ente,** adj. Qui n'est pas continent.

★ **Incontinent,** adv. Aussitôt.

★ **Inconvenance,** s. f. Qualité de ce qui est inconvenant. || Action, parole contraire aux convenances. || Ant. Décence, bienséance.

★ **Inconvenant, ante,** adj. Qui blesse les convenances.

★ **Inconvénient,** s. m. (du lat. *in*, négat.; *convenire*, s'accorder). Ce qui survient de fâcheux dans une entreprise. || Désavantage attaché à une chose. || Ant. Avantage.

★ **Inconvertible,** adj. (du lat. *in*, nég., et *convertere*, changer). Qui ne peut être changé contre autre chose. Valeur *inconvertible*.

★ **Incoordination,** s. f. Défaut de coordination.

★ **Incorporalité,** s. f. État d'un être incorporel.

★ **Incorporation,** s. f. Action d'incorporer. || État de ce qui est incorporé.

★ **Incorporel, elle,** adj. Qui n'a point de corps. Dieu est *incorporel*. || Jurisp. Qui consiste en droits et en actions.

★ **Incorporer,** v. a. (du lat. *incorporare*). Mêler diverses matières pour n'en faire qu'un seul corps. || Réunir à un corps militaire, ecclésiastique ou politique. *Incorporer* des recrues dans un régiment.

★ **Incorrect, ecte,** adj. Qui n'est pas correct.

★ **Incorrectement,** adv. D'une manière incorrecte.

★ **Incorrection,** s. f. Défaut de correction. || Endroit incorrect. Livre rempli d'*incorrections*.

★ **Incorrigibilité,** s. f. Défaut de celui qui est incorrigible.

★ **Incorrigible,** adj. Qu'on ne peut corriger.

★ **Incorrigiblement,** adv. D'une manière incorrigible.

★ **Incorruptibilité,** s. f. Qualité de ce qui est incorruptible. || Intégrité de celui qu'on ne peut corrompre.

★ **Incorruptible,** adj. Qui n'est point sujet à la corruption. || Incapable de se laisser corrompre. Magistrat *incorruptible*.

Incorruptiblement, adv. D'une manière incorruptible

Incrassant, ante, adj. Qui incrasse.

Incrasser, v. a. (du lat. *incrassare*). Épaissir les humeurs.

★ **Incrédibilité,** s. f. Ce qui fait qu'on ne peut croire à une chose.

★ **Incrédule,** adj. et s. Qu'on a peine à persuader. || Qui ne croit point, en matière de religion. || Ant. Croyant.

★ **Incrédulité,** s. f. Répugnance à croire Manque de foi religieuse.

★ **Incréé, ée,** adj. Qui existe sans avoir été créé. La sagesse *incréée*.

★ **Incriminable,** adj. Que l'on peut imputer à crime.

Incrimination, s. f. Action d'incriminer.

★ **Incriminé, ée,** adj. et s. Qui est l'objet d'une incrimination.

★ **Incriminer,** v. a. (du lat. *in*, dans; *crimen*, accusation). Accuser d'un crime ou imputer quelque chose à crime.

Incristallisable, adj. Qui ne peut se cristalliser.

Incrochetable, adj Qui ne peut être crocheté. Serrure *incrochetable*.

★ **Incroyable,** adj. Difficile à croire. || Excessif, extraordinaire. Souffrir des douleurs *incroyables*. || s. m. Nom donné, au temps du Directoire, à des jeunes gens qui affectaient une grande excentricité.

★ **Incroyablement,** adv. D'une manière incroyable ou excessive.

★ **Incroyant, ante,** adj. et s. Qui n'a pas de croyance religieuse. || Syn. Incrédule.

Incrustant, ante, adj. Qui produit des incrustations.

★ **Incrustation,** s. f. Action d'incruster. || Chose incrustée. || Enduit pierreux formé autour des corps qui ont séjourné dans des eaux chargées de sels calcaires. || Dépôt qui se forme sur les parois des chaudières à vapeur.

Incrusté, s. m. Ouvrage d'ébénisterie fait par incrustation.

★ **Incruster,** v. a. (du lat. *in*, dans, et *crusta*, croûte). Enchâsser sur une chose des plaques d'une matière plus précieuse pour y former des dessins, des ornements. || S'incruster, v. pr. Être incrusté. || Se couvrir d'une croûte pierreuse.

★ **Incubation,** s. f. (du lat. *incubatio*). Action de couver. || *Incubation artificielle*. Incubation que l'on produit à l'aide d'un four ou d'un appareil spécial. || Temps qu'une maladie met à se déclarer.

★ **Incube,** s. m. Espèce de démon.

★ **Inculpation,** s. f. Action d'inculper. || Syn. Accusation.

★ **Inculpé, ée,** s. Personne soupçonnée d'un crime ou d'un délit.

★ **Inculper,** v. a. (du lat. *in*, dans; *culpa*, faute). Accuser quelqu'un d'une faute. || Ant. Disculper.

★ **Inculquer,** v. a. (du lat. *inculcare*). Mettre une chose dans l'esprit de quelqu'un en la lui répétant plusieurs fois.

★ **Inculte,** adj. (du lat. *incultus*). Qui n'est point cultivé. Jardin *inculte*. || Fig. Esprit *inculte*.

★ **Inculture,** s. f. Absence de culture.

★ **Incunable,** adj. et s. m. (du lat. *incunabulum*, berceau). Se dit d'un livre qui daté du commencement de l'imprimerie.

★ **Incurabilité,** s. f. État de ce qui est incurable.

★ **Incurable,** adj. et s. (du lat. *in*, négat.; *curare*, guérir). Qui ne peut être guéri. Malade, maladie *incurable*; un *incurable*. || Syn. Inguérissable.

★ **Incurablement,** adv. D'une manière incurable.

★ **Incurie,** s. f. (du lat. *incuria*). Défaut de soin. || Syn. Négligence.

★ **Incurieux, euse,** adj. Qui n'a point de curiosité.

★ **Incuriosité,** s. f. Défaut de curiosité; insouciance de s'instruire.

★ **Incursion,** s. f. Irruption de gens de guerre dans un pays ennemi. || Voyage fait

dans un pays pour l'explorer. || Syn. Invasion, irruption.

Incurvation, s. f. (du lat. *incurvatio*). Action de plier en arc.

★ **Incuse,** adj. et s. f. (du lat. *incusus*) Se dit des médailles dont les deux côtés présentent le même titre, l'un en creux, l'autre en relief.

★ **Inde,** s. m. Couleur bleue que l'on tire de l'indigo.

Inde. Contrée méridionale de l'Asie comprenant deux grandes péninsules séparées par le Gange ou ses affluents et appelées l'une *Inde cisgangétique* ou *Hindoustan*, et l'autre *Inde transgangétique* ou *Indo-Chine*. On dit aussi *Grandes Indes* ou *Indes orientales*. || *Inde anglaise* ou *empire des Indes*. Vastes territoires possédés dans l'Inde par l'Angleterre et renfermant 250,000,000 d'habitants sujets ou tributaires. || *Inde portugaise*. Partie de l'Hindoustan possédée par les Portugais; 450,000 hab. || *Inde française*. Partie de l'Hindoustan possédée par les Français, 496 kilom. carr., 250,000 hab. || *Inde néerlandaise*. Ensemble des îles que les Hollandais possèdent au S.-E. de l'Asie. || *Indes occidentales*. Nom donné à l'Amérique, parce que Christophe Colomb avait cru d'abord aborder dans l'Inde. || Absol. *Les Indes*. Les Indes orientales ou occidentales. || *Indes* (Mer des). V. Indien (Océan).

★ **Indébrouillable,** adj. Qui ne peut être débrouillé.

Indécachetable, adj. Qui ne peut être décacheté.

★ **Indécemment,** adv. Contre la décence, les bienséances.

★ **Indécence,** s. f. Vice contraire à la décence. || Action, propos indécent.

★ **Indécent, ente,** adj. Qui est contraire à la décence, aux bienséances.

★ **Indéchiffrable,** adj. Qu'on ne peut déchiffrer. || Qu'il est presque impossible de lire, d'expliquer.

★ **Indécis, ise,** adj. Qui n'est point décidé. Question *indécise*. || Incertain. Victoire *indécise*. || Vague, difficile à déterminer. Des formes *indécises*. || Irrésolu. Homme toujours *indécis*. || Syn. Douteux, indéterminé.

★ **Indécision,** s. f. Caractère d'une personne indécise. || Syn. Irrésolution, incertitude.

★ **Indéclinabilité,** s. f. Qualité des mots indéclinables.

★ **Indéclinable,** adj. Se dit d'un mot qui ne se décline pas.

★ **Indécomposable,** adj. Qui ne peut être décomposé.

★ **Indécrottable,** adj. Qu'on ne peut décrotter. || Fig. *Homme indécrottable*. Homme très difficile à vivre.

★ **Indéfectibilité,** s. f. Qualité de ce qui est indéfectible.

★ **Indéfectible,** adj. (du lat. *in*, nég., et *deficere*, manquer). Qui ne peut cesser d'être.

★ **Indéfendable,** adj. Qu'on ne peut défendre.

★ **Indéfini, ie,** adj. Dont on ne peut déterminer la fin ou les bornes. || Qui ne ressemble à rien de son espèce. || s. m. Ce qui est indéfini. || *Passé indéfini*. V. Prétérit. || *Adjectif indéfini*. V. Adjectif. || Syn. Vague, indéterminé. || Ant. Précis, déterminé.

★ **Indéfiniment,** adv. D'une manière indéfinie. || Gramm. Dans un sens indéfini.

★ **Indéfinissable,** adj. Qu'on ne peut définir. || Qu'on ne peut comprendre, s'expliquer. Homme *indéfinissable*.

Indéfinité, s. f. Qualité d'une chose indéfinie.

Indéfrichable, adj. Qui ne peut être défriché

Indéhiscence, adj. État des graines indéhiscentes.

Indéhiscent, ente, adj (du lat. *indehiscens*). Qui ne s'ouvre pas de soi-même, en parlant des fruits, des graines.

★ **Indélébile,** adj. (du lat. *indelebilis*). Qui ne peut être effacé. Tache *indélébile*. || Syn. Ineffaçable.

Indélébilité, s. f. Caractère de ce qui est indélébile.

★ **Indélibéré, ée,** adj. Qui est fait sans délibération, sans réflexion.

★ **Indélicat, ate,** adj. Qui manque de délicatesse.

★ **Indélicatement.** adv. D'une manière indélicate.

★ **Indélicatesse,** s. f. Manque de délicatesse. || Action indélicate.

★ **Indemne,** adj. (du lat. *indemnis*) Qui n'a subi aucun dommage ou qui a été dédommagé.

Indemnisation, s. f. Action d'indemniser.

★ **Indemniser,** v. a. Payer à quelqu'un le dommage qu'il a souffert.

Indemnitaire, s. m. Celui qui reçoit une indemnité.

★ **Indemnité,** s. f. (du lat. *indemnitas*). Réparation d'un dommage au profit de celui qui l'a souffert. || *Bill d'indemnité*. Déclaration du parlement d'Angleterre absolvant les ministres d'un acte illégal commis par eux. || Syn. Dédommagement.

★ **Indéniable,** adj. Que l'on ne peut dénier.

Indenture, s. f. Petit golfe.

★ **Indépendamment,** adv. D'une manière indépendante. || *Indépendamment de*, loc. prép. Outre, malgré telle ou telle chose.

★ **Indépendance,** s. f. État d'une personne libre de toute dépendance. || Ant. Esclavage. || *Guerre de l'Indépendance*. Guerre entre l'Angleterre et ses colonies d'Amérique, qui se termina par la reconnaissance de la république des États-Unis, 1774-1783.

★ **Indépendant, ante,** adj. Qui ne dépend point de telle personne, de telle chose. || Syn. Libre. || Qui n'a aucun rapport avec une autre chose. Sentiment *indépendant* de toute réflexion. || Qui ne se laisse point dominer. Esprit *indépendant*. || s. m. Membre d'une secte protestante anglaise qui soutint Cromwell et qui voulait l'abolition de toutes les distinctions sociales.

★ **Indéracinable,** adj. Qui ne peut être déraciné.

★ **Indescriptible,** adj. Qui ne peut être décrit.

★ **Indestructibilité,** s. f. État de ce qui est indestructible.

★ **Indestructible,** adj. Qui ne peut être détruit.

Indéterminable, adj. Que l'on ne saurait déterminer.

★ **Indétermination,** s. f. Manque de détermination. || Caractère de ce qui n'est pas déterminé. || Syn. Doute, incertitude, irrésolution.

★ **Indéterminé, ée,** adj. Qui n'est pas déterminé, fixé. || Irrésolu, indécis.

★ **Indéterminément,** adv. D'une manière indéterminée.

Indevinable, adj. Qui ne peut être deviné.

★ **Indévot, ote,** adj. et s. Qui n'est pas dévot.

★ **Indévotement,** adv D'une manière indévote.

★ **Indévotion,** s. f. Manque de dévotion.

★ **Index,** s. m. (mot latin). Table des matières d'un livre. || Catalogue des livres dont la lecture est défendue par l'Église catho-

lique. || *Congrégation de l'index.* V. Congrégation. || Fig. *Mettre quelqu'un à l'index.* Repousser la fréquentation de quelqu'un || Nom donné au doigt qui est entre le pouce et le le médius.

Indiana. État occidental de la confédération des États-Unis ; ch.-l. Indianopolis, 94,143 kilom. carr. ; 2,000,000 d'hab.

Indianiste, s. m. Celui qui connaît les langues de l'Inde.

Indibilis. Prince espagnol souvent soulevé contre les Romains et tué dans une bataille, 205 av. J.-C.

★ **Indicateur, trice**, adj. Qui indique. Poteau *indicateur* || *Doigt indicateur.* Index. || s. Celui, celle qui donne des indications à la police. || s. m. Livre fournissant des renseignements propres à guider. || Appareil servant à indiquer le travail accompli ou la tension de la vapeur dans une machine.

★ **Indicatif, ive**, adj. Qui indique. Preuve *indicative* de quelque chose. || *Mode indicatif.* Mode des verbes qui sert à exprimer une affirmation. || s. m. Ce verbe est à l'*indicatif.*

★ **Indication**, s. f. Action par laquelle on indique. || Renseignement. Donner une *indication* utile. || Ce qui fait connaître une chose. Cette sueur est l'*indication* d'une maladie grave. || Syn. Indice.

★ **Indice**, s. m. (du lat. *indicium*). Signe apparent et probable qu'une chose existe. || Syn. Indication.

★ **Indicible**, adj. (du lat. *in*, négat. ; *dicere*, dire). Qu'on ne saurait exprimer. Horreur *indicible.* || Syn. Ineffable, inénarrable, inexprimable.

★ **Indiction**, s. f. Convocation à jour fixe d'un concile, d'un synode. || *Indiction romaine.* Période de quinze années employée dans la chronologie ecclésiastique.

★ **Indicule**, s. m. Petit index.

Indien, enne, adj. et s. Qui est de l'Inde. || Par abus. Qui est de l'Amérique, parce que les premiers navigateurs crurent d'abord qu'elle était une partie de l'Inde.

★ **Indienne**, s. f. Toile de coton peinte ou imprimée dont le modèle est venu de l'Inde.

★ **Indifféremment**, adv. Avec indifférence, froideur. || Sans distinction. Lire *indifféremment* toutes sortes de livres.

★ **Indifférence**, s. f. État d'une personne indifférente. || Syn. Apathie, insensibilité.

★ **Indifférent, ente**, adj. Qui ne présente aucun motif de préférence. Il est *indifférent* de rester ici ou d'aller plus loin. || Qui importe peu. Tout cela m'est *indifférent.* || Qui est sans importance, sans intérêt. Conversation *indifférente.* || Qui ne prend aucun intérêt à une chose, à une personne. Homme *indifférent* à tout. || Subst. C'est un *indifférent.*

Indifférentisme, s. m. Système philosophique de ceux qui sont indifférents à tout.

★ **Indigénat**, s. m. Qualité d'indigène.

★ **Indigence**, s. f. Privation absolue du nécessaire. || Fig. *Indigence* d'esprit. || Syn. Misère, pauvreté.

★ **Indigène**, adj. (du lat. *indigena*). Qui est du pays et n'y a pas été importé. Animal *indigène.* || s. m. *Les indigènes.* Les peuples originaires d'un pays.

Indigénéité, s. f. Syn. d'Indigénat.

★ **Indigent, ente**, adj. et s. (du lat. *indigens*). Qui est dans l'indigence. || Syn. Gueux, mendiant.

★ **Indigeste**, adj. (du lat. *in*, priv. ; *digestus*, digéré). Qui se digère difficilement. || Fig. Sans netteté, sans ordre. Pensées *indigestes.*

★ **Indigestion**, s. f. Mauvaise digestion.

★ **Indigète**, adj. (du lat. *indiges*). Qui est particulier à un pays, en parlant d'un héros ou d'un demi-dieu.

★ **Indignation**, s. f. Sentiment mêlé de colère et de mépris que fait éprouver quelque chose d'injuste ou de honteux.

★ **Indigne**, adj. Qui n'est pas digne de. Être *indigne* de confiance. || Qui n'est pas séant. Cela est *indigne* de son caractère. || Méchant, condamnable ou odieux. Traitement *indigne.* || *Communion indigne.* Communion faite en état de péché mortel. || s. *C'est un indigne.* C'est une personne vile et méprisable.

★ **Indigné, ée**, adj. Qui éprouve de l'indignation. || Syn. Outré.

★ **Indignement**, adv. D'une manière indigne.

★ **Indigner**, v. a. Exciter l'indignation. || S'indigner, v. pr. Être ému par l'indignation.

★ **Indignité**, s. f. Qualité de celui qui est indigne. Être exclu d'un emploi pour cause d'*indignité.* || Se dit aussi des choses. L'*indignité* de sa conduite a révolté tout le monde. || Action indigne. Commettre une *indignité.* || Affront. Souffrir mille *indignités.*

★ **Indigo**, s. m. (du lat. *indicus*, de l'Inde). Matière colorante bleue extraite des tiges et des feuilles de l'indigotier.

★ **Indigoterie**, s. f. Lieu où l'on prépare l'indigo.

★ **Indigotier**, s. m. Arbrisseau originaire des tropiques et duquel s'extrait l'indigo.

Indigotine, s. f. Principe immédiat extrait de l'indigo.

★ **Indiquer**, v. a. (du lat. *indicare*). Montrer une personne ou une chose. L'horloge *indique* midi. || Faire connaître, enseigner. Il m'a *indiqué* le livre que je cherchais. || Marquer. Cette végétation *indique* un terrain fertile. || Déterminer. *Indiquer* la différence qui existe entre deux choses. || Syn. Désigner, marquer.

Indigotier

★ **Indirect, ecte**, adj. Qui n'est pas direct. Route *indirecte.* || *Compliment indirect.* Compliment fait adroitement et en apparence sans dessein. || *Style indirect.* Style par lequel on rapporte, sans les citer exactement, les paroles d'un autre. || *Impôts indirects.* Impôts sur les objets de consommation et de commerce. || *Complément indirect.* Celui qui complète le sens du verbe au moyen d'une préposition exprimée ou sous entendue.

★ **Indirectement**, adv. D'une manière indirecte.

Indiscernable, adj. Qu'on ne peut discerner d'une autre chose.

★ **Indisciplinable**, adj. Qui n'est pas capable de discipline.

★ **Indiscipline**, s. f. Manque de discipline.

★ **Indiscipliné, ée**, adj. Qui n'est pas discipliné.

★ **Indiscret, ete**, adj. Qui manque de discrétion. || Qui est contraire à la retenue imposée par les bienséances. Curiosité *indiscrète.* || Qui ne sait garder aucun secret. Confident *indiscret.* || Par quoi on révèle ce qu'on devrait taire. Parole *indiscrète.* || s. Écarter les *indiscrets.*

★ **Indiscrètement**, adv. D'une manière indiscrète.

★ **Indiscrétion**, s. f. Manque de discrétion. || Action ou parole indiscrète.

★ **Indiscutable**, adj. Qui ne peut ou ne doit pas être discuté. || Syn. Évident.

★ **Indispensable**, adj. Dont on ne peut s'

dispenser. Obligation *indispensable.* || Absolument nécessaire. Mot *indispensable* dans une phrase. || s. m. Ce qui est indispensable.

★ **Indispensablement**, adv. Nécessairement.

★ **Indisponible**, adj. Dont la loi ne permet pas de disposer à titre gratuit. || s. m. Homme dont on ne peut disposer pour le service militaire.

★ **Indisposé, ée**, adj. Qui est un peu malade. || Syn. Incommodé. || Ant. Dispos. || Fig. Qui n'est pas favorablement disposé.

★ **Indisposer**, v. a. Rendre légèrement malade. || Fig. Mettre dans des dispositions peu bienveillantes. Ces mauvais propos l'ont *indisposé* contre vous.

★ **Indisposition**, s. f. Légère altération dans la santé. Être remis de son *indisposition.* || Fig. Disposition peu bienveillante.

★ **Indissolubilité**, s. f. Propriété d'un corps indissoluble. || Caractère d'un lien indissoluble. L'*indissolubilité* du mariage.

★ **Indissoluble**, adj. Qui ne peut être dissous. L'or est *indissoluble* dans l'acide nitrique. || Fig. Engagement *indissoluble.*

★ **Indissolublement**, adv. D'une manière indissoluble.

★ **Ind'stinct, incte**, adj. Qui n'est pas distinct. Vision *indistincte.* || Fig. Il n'a que des idées *indistinctes.*

★ **Indistinctement**, adv. D'une manière indistincte. || Sans établir de distinction.

★ **Individu**, s. m. (du lat. *individuus*, indivisible). Tout être organisé, soit animal, soit végétal, considéré seul et abstractivement. || Partic. Personne. J'ai déjà rencontré cet *individu.*

Individualisation, s. f. Action d'individualiser. || Effet de cette action.

★ **Individualiser**, v. a. Considérer individuellement. || Ant. Généraliser.

Individualisme, s. m. Système d'isolement dans l'existence, dans les travaux.

Individualiste, adj. et s. Qui est partisan de l'individualisme.

★ **Individualité**, s. f. Ce qui constitue l'individu et lui donne une existence distincte.

★ **Individuel, elle**, adj. Qui a rapport à l'individu. || Qui concerne chaque personne. Liberté *individuelle.* || Ant. Général.

★ **Individuellement**, adv. D'une manière individuelle. || Syn. Isolément. || Ant. Ensemble, collectivement.

★ **Indivis, ise**, adj. (du lat. *indivisus*). Qui n'est pas divisé ou dont la propriété n'est pas divisée. Héritage, propriétés *indivis.* || *Par indivis.* Sans être divisé. Propriété possédée par *indivis.*

★ **Indivisément**, adv. Par indivis.

★ **Indivisibilité**, s. f. Qualité de ce qui est indivisible.

★ **Indivisible**, adj. Qu'on ne peut diviser. L'atome est *indivisible.*

★ **Indivisiblement**, adv. D'une manière indivisible.

★ **Indivision**, s. f. État d'une personne qui possède par indivis, ou d'une chose possédée par indivis.

★ **In-dix-huit**, adj. et s. m. Livre dont chaque feuille est pliée en dix-huit feuillets formant trente-six pages. || Pl. des *in-dix-huit.*

Indo-Chine. Se dit pour Inde transgangétique

Indo-Chinois, oise, adj. et s. Qui est de l'Indo-Chine.

★ **Indocile**, adj. Qui n'est pas docile. Enfant *indocile.*

Indocilement, adv. D'une manière indocile.

★ **Indocilité**, s. f. Manque de docilité.

★ **Indo-européen, enne**, adj. Syn. d'Indo-germanique.

★ **Indo-germanique**, adj. Se dit des langues de l'Europe et de l'Asie qui ont une origine commune.

★ **Indolemment**, adv. Avec indolence.

★ **Indolence**, s. f. (du lat. *indolentia*). Nonchalance, apathie. || Syn. Mollesse, indifférence, insensibilité.

★ **Indolent, ente**, adj. et s. Qui a de l'indolence. || Syn. Mou, nonchalant, indifférent. || Ant. Actif, alerte, vif, diligent.

★ **Indomptable**, adj. Qui ne peut être dompté.

★ **Indompté, ée**, adj. Qui n'est point dompté. Cheval *indompté.* || Fig. Ambition *indomptée.*

Indore ou **Indour**. Cap. d'un État de même nom, dans l'Hindoustan ; 30,000 hab.

Indostan ou **Indoustan**. V. Hindoustan.

Indou, adj. et s. V. Hindou.

★ **In-douze**, adj. et s. m. Livre dont les feuilles sont pliées chacune en douze feuillets formant vingt-quatre pages, pl. des in-douze.

Indra. Chef des dieux du 2e ordre, dans la mythologie hindoue, et dispensateur des saisons.

Indre. Riv. de France venant de la Creuse et qui se divise en deux bras, dont l'un tombe dans la Loire et l'autre dans le Cher ; 250 kilom.

Indre. Dép. formé du Bas-Berry et d'une partie de la Marche et de la Touraine, 4 arr., 23 cant. et 245 comm. ; ch.-l. Châteauroux ; sous-préf. : Le Blanc, Issoudun, La Châtre ; appartient au 9e corps d'armée, est du ressort de la cour d'appel de Bourges, fait partie de l'académie de Poitiers ; 6,795 kil. carrés ; 296,000 hab.

Indre-et-Loire. Dép. formé de la Touraine ; 3 arrond., 24 cant. et 232 comm. ; ch. l. Tours ; sous-préf., Chinon et Loches ; appartient au 9e corps d'armée, dépend de la cour d'appel d'Orléans et de l'académie de Poitiers, 6,114 kil. carr. ; 341,000 hab.

Indret. Île de la Loire située au-dessous de Nantes et dans laquelle se trouve une fabrique de machines à vapeurs pour la marine de l'État.

★ **Indu, ue**, adj. Qui est contre le devoir, l'usage. Rentrer à une heure *indue.* || Qui n'est pas dû.

★ **Indubitable**, adj. (du lat. *indubitabilis*). Certain, dont on ne peut douter. Nouvelle *indubitable.* || Syn. Certain, incontestable.

★ **Indubitablement**, adv. D'une manière indubitable.

Inducteur, trice, adj. Qui induit. || Phys. *Circuit inducteur.* Circuit qui produit l'induction.

Inductif, ive, adj. Qui se rapporte à l'induction. Raisonnement *inductif.*

★ **Induction**, s. f. Manière de raisonner qui consiste à inférer une chose d'une autre. Démontrer un fait par *induction.* || Conséquence tirée par induction. || Ant. Déduction. || Phys. Action par laquelle un courant, un aimant donne naissance à un courant dans un circuit voisin.

★ **Induire**, v. a. (du lat. *inducere*). Exciter à. *Induire* à mal faire. || Syn. Convier, engager. || *Induire en erreur.* Faire tomber en erreur. || Inférer. *Induire* une conséquence d'un fait. || Syn. Conclure.

★ **Induit, ite**, adj. *Courant induit.* Courant produit par induction. || *Fil induit.* Fil servant à produire un courant induit.

Indulgemment, adv. Avec indulgence

★ **Indulgence**, s. f. (du lat. *indulgentia*). Facilité à pardonner les défauts et les torts. || Grâce par laquelle l'Église remet tout ou partie de la peine temporelle due au péché. || *Indulgence plénière*. Indulgence qui supprime toute peine temporelle soit dans cette vie, soit dans l'autre.

★ **Indulgent, ente**, adj. Qui a de l'indulgence.

★ **Indult**, s. m. (du lat. *indultum*, concession). Droit accordé par le pape de nommer à certains bénéfices, d'obtenir ou de faire certaines choses contre les règles ordinaires.

★ **Indultaire**, s. m. Celui qui avait droit à un bénéfice en vertu d'un indult.

★ **Indûment**, adv. D'une manière indue. Payer *indûment*.

★ **Induration**, s. f. Endurcissement d'un tissu de l'économie animale.

★ **Induré, ée**, adj. Se dit d'un tissu dans lequel s'est produit l'induration.

Indus. Nom ancien d'un fleuve de l'Inde appelé aujourd'hui *Sind*.

Industrialisme, s. m Système social dans lequel l'industrie est considérée comme le pivot des sociétés politiques.

★ **Industrie**, s. f. (du lat. *industria*). Dextérité à faire une chose, savoir-faire. || *Vivre d'industrie*. Subsister par adresse, par tromperie. || *Chevalier d'industrie*. Homme qui vit d'expédients blâmables. || Profession mécanique ou mercantile. Exercer une *industrie*. || Ensemble des moyens dont on se sert pour transformer les matières premières et les appropriér à nos besoins. Encourager l'*industrie*.

★ **Industriel, elle**, adj. Qui appartient à l'industrie ou provient de l'industrie. || *Arts industriels*. Arts appliqués à l'industrie. || s. m. Celui qui s'adonne à l'industrie.

Industriellement, adv. D'une manière industrielle.

★ **Industrieusement**, adv. D'une manière industrieuse.

★ **Industrieux, euse**, adj. Qui a de l'adresse, de l'industrie. Peuple *industrieux*. || Syn. Habile, adroit, ingénieux.

★ **Induts**, s. m. pl. (du lat. *indutus*, revêtu). Clercs revêtus d'une aube et d'une tunique qui, aux messes solennelles, assistent le diacre et le sous-diacre.

Induvie, s. f. (du lat. *induvium*, écorce). Partie accessoire de la fleur qui persiste et recouvre le fruit.

Inébranlabilité, s. f. Qualité de ce qui est inébranlable.

★ **Inébranlable**, adj. Qui ne peut être ébranlé. Rocher *inébranlable*. || Fig. Magistrat *inébranlable*.

★ **Inébranlablement**, adv. D'une manière inébranlable.

★ **Inédit, ite**, adj. (du lat. *ineditus*, qui n'a pas été produit au dehors). Qui n'a pas été publié. Ouvrage *inédit*.

★ **Ineffabilité**, s. f. Caractère de ce qui est ineffable.

★ **Ineffable**, adj. (du lat. *in*, négat.; *fari*, parler). Qui ne peut être exprimé par des paroles. La grandeur *ineffable* de Dieu. || Syn. Indicible, inexprimable.

Ineffablement, adv. D'une manière ineffable.

★ **Ineffaçable**, adj. Qui ne peut être effacé. Marque *ineffaçable*. || Fig. Impression *ineffaçable*. || Syn. Indélébile.

★ **Inefficace**, adj. Qui est sans efficacité, sans effet. Conseil *inefficace*.

★ **Inefficacement**, adv. D'une manière inefficace.

★ **Inefficacité**, s. f. Manque d'efficacité.

★ **Inégal, ale**, adj. Qui n'est point égal. Deux choses de grandeur *inégale*. || Qui n'est pas uni, raboteux. Plancher *inégal*. || Qui n'est pas régulier. Marcher d'un pas *inégal*. || Capricieux, fantasque. Homme d'un caractère *inégal*.

★ **Inégalement**, adv. D'une manière inégale.

★ **Inégalité**, s. f. Défaut d'égalité entre plusieurs choses comparées. || Fig. *Les inégalités sociales*. Les différences de rang qui existent dans la société. || Défaut de ce qui est raboteux, fantasque.

★ **Inélégance**, s. f. Défaut d'élégance.

★ **Inélégant, ante**, adj. Qui manque d'élégance.

Inéligibilité, s. f. Qualité de celui qui est inéligible.

★ **Inéligible**, adj. Qui n'a pas les qualités requises pour être élu.

★ **Inéluctable**, adj. (du lat. *ineluctabilis*). Fatal, que rien ne peut détourner. La mort est *inéluctable*.

★ **Inénarrable**, adj. Qui ne peut être raconté. Douleur *inénarrable*.

★ **Inepte**, adj. (du lat. *ineptus*). Sans aptitude à. || Qui annonce l'ineptie. Démarche *inepte*. || Inhabile, sot, stupide.

★ **Ineptement**, adv. D'une manière inepte.

★ **Ineptie**, s. f. (pr. *i-nepp-ci*). Caractère de ce qui est inepte. || Action ou parole inepte. Ne dire, ne faire que des *inepties*.

★ **Inépuisable**, adj. Qu'on ne peut épuiser. Source *inépuisable*. || Fig. Fortune, tendresse *inépuisable*

★ **Inépuisablement**, adv D'une manière inépuisable.

★ **Inerme**, adj. (du lat. *inermis*, désarmé). Se dit d'une plante qui n'a ni aiguillons, ni épines.

★ **Inerte**, adj. (du lat. *in*, négat.; *ars*, art). Qui est sans activité. Masse *inerte*. || Fig. Vieillesse *inerte*.

★ **Inertie**, s. f. (pr. *i-ner-ci*). État de ce qui est inerte. || Fig. Indolence, manque d'énergie. Vivre dans l'*inertie*. || *Force d'inertie*. Propriété qu'ont les corps de persister dans l'état où ils se trouvent tant qu'une force étrangère n'agit pas sur eux. || Fig. Résistance passive, qui consiste surtout à ne pas obéir. || Syn. Apathie, désœuvrement. || Ant. Activité, ardeur.

★ **Inespérable**, adj. Qu'il n'est pas possible d'espérer.

★ **Inesperé, ée**, adj. Heureux et imprévu. Succès *inesperé*. || Syn. Inattendu.

★ **Inespérément**, adv. Contre toute espérance.

★ **Inestimable**, adj. Qu'on ne peut trop estimer. Tableau d'une valeur *inestimable*.

★ **Inévitable**, adj. Qui ne peut être évité. Un malheur *inévitable*.

★ **Inévitablement**, adv. Nécessairement, fatalement.

★ **Inexact, acte**, adj. Qui manque d'exactitude. || Ant. Assidu. || Où il y a erreur. Copiste, calcul *inexact*.

★ **Inexactement**, adv. D'une manière inexacte.

★ **Inexactitude**, s. f. Défaut d'exactitude. || Erreur commise par inexactitude.

★ **Inexcusable**, adj. Qu'on ne peut excuser Personne, faute *inexcusable*.

★ **Inexécutable**, adj. Qui ne peut être exécuté Loi *inexécutable*.

★ **Inexécuté, ée**, adj. Qui n'est point exécuté. Contrat *inexécuté*.

★ **Inexécution**, s. f. Manque d'exécution.

★ **Inexercé, ée**, adj. Qui n'est point exercé. Soldat *inexercé*.

★ **Inexigible**, adj. Qui ne peut être exigé.

★ **Inexorable**, adj. (du lat *inexorabilis*). Qui ne peut être fléchi par des prières Tyran *inexorable*, sévérité *inexorable*. || Syn. Implacable, inflexible. || Ant. Clément.

★ **Inexorablement**, adv D'une manière inexorable.

★ **Inexpérience**, s. f. Manque d'expérience.

★ **Inexpérimenté, ée**, adj. Qui n'a point d'expérience. || Dont on n'a point fait l'expérience.

Inexpert, erte, adj. Qui n'est point expert.

★ **Inexpiable**, adj. Qui ne peut être expié. Forfait *inexpiable*.

★ **Inexpié, ée**, adj. Qui n'a point été expié.

★ **Inexplicable**, adj. Qui ne peut être expliqué. Mystère *inexplicable*. || Incompréhensible, étrange. Homme d'un caractère *inexplicable*.

★ **Inexpliqué, ée**, adj. Qui n'est pas expliqué.

Inexploitable, adj. Qu'on ne peut exploiter

★ **Inexploité, ée**, adj. Qu'on n'exploite pas.

★ **Inexploré, ée**, adj. Qui n'a pas été exploré.

★ **Inexplosible**, adj. Qui ne peut faire explosion Machine *inexplosible*.

Inexpressif, ive, adj Qui manque d'expression

★ **Inexprimable**, adj Que l'on ne peut exprimer par des paroles. Reconnaissance *inexprimable*.

★ **Inexpugnable**, adj. (du lat. *inexpugnabilis*). Qui ne peut être forcé et pris. Forteresse *inexpugnable*.

Inextensibilité, s f. Caractère de ce qui est inextensible.

★ **Inextensible**, adj. Qui ne peut être étendu Fil *inextensible*.

★ **In extenso**, loc. adv. V. Extenso (In).

★ **Inextinguible**, adj. Qui ne peut s'éteindre. Flambeau *inextinguible*. || Fig. Qu'on ne peut apaiser, calmer. Soif, rire *inextinguible*.

★ **In extremis**, loc. adv. V. Extremis (In).

★ **Inextricable**, adj. Qui ne peut être démêlé. Un chaos *inextricable* de difficultés.

Inez de Castro. Femme de dom Pèdre, fils d'Alphonse IV, roi de Portugal ; fut assassinée par ordre de son beau-père et vengée cruellement par dom Pèdre, devenu roi en 1357.

Infaillibiliste, s. m. Partisan de l'infaillibilité du pape.

★ **Infaillibilité**, s. f. Caractère de ce qui est infaillible, de celui qui est infaillible. L'*infaillibilité* de la géométrie. L'*infaillibilité* du pape.

★ **Infaillible**, adj. Qui ne peut se tromper, ni errer. Un concile a déclaré le pape *infaillible*. || Qui est absolument certain. La géométrie est une science *infaillible*. || Qui ne peut manquer d'arriver. Résultat *infaillible*. || Syn. Immanquable.

★ **Infailliblement**, adv. Sans erreur, immanquablement. Le pape décide *infailliblement*; cela arrivera *infailliblement*.

★ **Infaisable**, adj. Qui ne peut être fait.

★ **Infamant, ante**, adj. Qui porte infamie Supplice *infamant*.

★ **Infamation**, s. f. Note d'infamie.

★ **Infâme**, adj. (du lat. *in*, négat.; *fama*, renommée). Qui est diffamé dans l'opinion publique. Homme *infâme*. || Qui est flétri par les lois, l'opinion publique. Trahison *infâme*. || Substantiv. C'est un *infâme*.

★ **Infamie**, s. f. Flétrissure imprimée par la loi, l'opinion publique || Action infâme. Cet homme a fait cent *infamies* || Parole injurieuse. Dire des *infamies* sur quelqu'un. || Syn. Honte, ignominie, déshonneur || Ant. Honneur.

★ **Infant, ante**, s Titre d'honneur donné aux enfants puînés des rois d'Espagne et de Portugal.

★ **Infanterie**, s. f Nom collectif des troupes destinées à combattre à pied || *Infanterie de marine*. Corps d'infanterie destiné au service des ports et des colonies.

★ **Infanticide**, s. m. (du lat *infans*, enfant *cædere*, tuer). Meurtre d'un enfant || adj. et s. Qui est coupable du meurtre d'un enfant

★ **Infatigable**, adj. Qu'on ne peut fatiguer. Cheval *infatigable* à la course.

★ **Infatigablement**, adv. Sans se fatiguer.

★ **Infatuation**, s. f Entêtement excessif et ridicule en faveur de quelqu'un ou de quelque chose.

★ **Infatuer**, v. a (du lat. *infatuare*) Inspirer à quelqu'un de l'infatuation pour une personne ou une chose qui ne mérite pas qu'on s'en occupe. || S'Infatuer, v. pr Devenir infatué. || Syn. Engouer.

★ **Infécond, onde**, adj. Qui n'est pas fécond. Terre *inféconde*. || Fig. Génie *infécond*. || Syn. Aride, infertile, stérile. || Ant. Productif.

★ **Infécondité**, s. f. Manque de fécondité. || Syn. Stérilité. || Ant. Fertilité.

★ **Infect, ecte**, adj. (du lat. *infectus*). Puant, corrompu. Vapeur *infecte*. || Fig. Qui produit un sentiment de dégoût.

★ **Infectant, ante**, adj. Qui a la propriété d'infecter. Gaz *infectant*.

★ **Infecter**, v. a. Corrompre, incommoder par communication de quelque chose de pernicieux. *Infecter* un pays de contagion. || Fig. *Infecter* la jeunesse de maximes dangereuses. || Absol. Exhaler une mauvaise odeur. Un marais qui *infecte*.

★ **Infection**, s. f. Action d'infecter. || Odeur infecte. || Corruption produite par des miasmes délétères.

★ **Inféodation**, s. f. Action d'ériger en fief, d'ajouter une terre à un fief.

★ **Inféoder**, v. a. (du lat. *in*, dans, et de *feudum*, fief). Faire une inféodation. || S'Inféoder, v. pr. Être inféodé. || Fig. Se lier à une personne, à un parti. S'*inféoder* à une secte. || Se rendre maître des actions de quelqu'un. Il s'est *inféodé* tous ses voisins.

★ **Inférer**, v. a. (du lat. *inferre*, porter dans). Induire, conclure. J'*infère* de ce fait que... || Conj. V. Accélérer. || Syn. Induire, conclure.

★ **Inférieur, eure**, adj. (du lat. *inferior*). Qui est placé au-dessous. La région *inférieure* de l'air. || Fig. Personne d'une condition *inférieure*. || Moins bon, moins grand. Marchandises *inférieures*. || Se dit de la partie d'un fleuve ou d'un pays la plus rapprochée de la mer. Seine *inférieure*. || *Mer inférieure*. Un des noms de la mer Tyrrhénienne. || s. Celui, celle qui est dans la subordination d'un autre. Se faire respecter de ses *inférieurs*. || Ant. Supérieur.

★ **Inférieurement**, adv. Au-dessous. || D'une manière inférieure.

★ **Infériorité**, s. f. Situation d'une chose au-dessous d'une autre. || État d'une personne ou d'une chose inférieure à une autre. || Ant. Avantage, supériorité.

★ **Infernal, ale**, adj. (du lat. *infernalis*). Qui appartient à l'enfer. Puissances *infernales*. || Fig Qui dénote une grande méchanceté. Machination *infernale*. || *Bruit infernal*. Grand bruit. || *Pierre infernale*. Nitrate d'argent. || *Machine infernale*. Engin rempli de projec-

tiles meurtriers.

Infertile, adj. Qui n'est pas fertile. Terrain *infertile*. || Syn. Infécond, stérile.

★ **Infertilité**, s. f. Stérilité.

Infestation, s. f. Action d'infester.

★ **Infester**, v. a. (du lat. *infestare*). Ravager par des incursions à main armée. || Par extens. Les sauterelles *infestent* l'Afrique.

★ **Infidèle**, adj. Qui manque de fidélité, viole ses engagements. || Inconstant dans ses affections. Ami *infidèle*. || Qui manque à la probité et trahit la confiance qu'on avait en lui. Dépositaire *infidèle*. || Non conforme à la vérité. Traduction *infidèle*. || Incertain, inexact. Mémoire *infidèle*. || Qui n'a pas la vraie foi. Peuple *infidèle*. || Subst. Les idolâtres, les mahométans sont des *infidèles*.

★ **Infidèlement**, adv. D'une manière infidèle.

★ **Infidélité**, s. f. Manque de fidélité, de probité, d'exactitude. || Action contraire à la fidélité, à la probité. Ce domestique a commis beaucoup d'*infidélités*. || État de ceux qui ne sont pas dans la vraie foi.

★ **Infiltration**, s. f. Passage d'un liquide à travers les pores d'une matière solide.

★ **Infiltrer (S')**, v. pr. Traverser les pores d'une matière solide, en parlant des liquides. || Fig. Cette mauvaise doctrine s'*infiltre* partout.

★ **Infime**, adj. (du lat. *infimus*). Qui est le plus bas, le dernier. S'élever du rang *infime* au rang suprême.

★ **Infini, ie**, adj. Qui n'a point de bornes. Dieu est *infini*, l'espace est *infini*. || Par exagér. Très considérable. Des astres placés à une distance *infinie*. || s. m. Ce qui n'a point de bornes et n'en saurait avoir. L'homme ne peut concevoir l'*infini*. || *A l'infini*, loc. adv. Sans fin, sans bornes. Ligne qui se prolonge à l'*infini*. || Syn. Borné.

★ **Infiniment**, adv. Sans borne et sans mesure. || *Les infiniment petits*. Les molécules organiques des corps. || Extrêmement. Souffrir *infiniment*.

★ **Infinité**, s. f. Qualité de ce qui est infini. || Grande quantité.

★ **Infinitésimal, ale**, adj. Qui concerne les quantités infiniment petites. Calcul *infinitésimal*.

Infinitésime, adj. Infiniment petit.

★ **Infinitif**, s. m. (du lat. *infinitivus*, indéfini). Mode qui présente la signification du verbe d'une manière vague et générale. || adjectiv. Mode *infinitif*.

★ **Infirmatif, ive**, adj. Qui infirme. Arrêt *infirmatif*.

★ **Infirmation**, s. f. Action d'infirmer. *Infirmation* d'un jugement.

★ **Infirme**, adj. et s. (du lat. *in*, négat.; *firmus*, ferme). Qui est atteint d'une infirmité.

★ **Infirmer**, v. a. (du lat. *infirmare*). Casser, annuler *Infirmer* un contrat, un jugement. || Fig. *Infirmer* une croyance.

★ **Infirmerie**, s. f. Lieu pour soigner les malades ou les infirmes dans une communauté ou un collège.

★ **Infirmier, ère**, s. Employé subalterne d'un hôpital ou d'une infirmerie. || adj. Frère *infirmier*.

★ **Infirmité**, s. f. État de souffrance habituel. || Suppression d'une fonction de l'organisme. La surdité est une *infirmité*. || Fig. Imperfection, faiblesse.

★ **Inflammable**, adj. Qui s'enflamme facilement.

★ **Inflammation**, s. f. Action par laquelle un corps s'enflamme. || Accroissement du mouvement circulatoire dans une partie du corps, caractérisé par la rougeur, la chaleur la tuméfaction et la douleur.

★ **Inflammatoire**, adj. Qui cause l'inflammation dans une partie du corps.

★ **Infléchir**, v. a. Fléchir de dehors en dedans, en forme de coude. *Infléchir* un rayon lumineux. || S'infléchir, v. pr. Dévier.

★ **Inflexibilité**, s. f. Caractère de ce qui est inflexible. || Caractère de celui qui est inébranlable dans la sévérité.

★ **Inflexible**, adj. Qui ne cède point à l'effort qu'on fait pour le plier. Barre de fer *inflexible*. || Fig. Inébranlable, cruel, inexorable. Tyran *inflexible*. || Syn. Impitoyable.

★ **Inflexiblement**, adv. D'une manière inflexible et sévère.

★ **Inflexion**, s. f. Action de fléchir, d'incliner. Saluer en faisant une *inflexion* étudiée du corps. || Changement d'accent dans la voix. Parler, chanter avec des *inflexions* justes. || Chacune des désinences que la déclinaison ou la conjugaison font prendre aux mots. || Déviation des rayons lumineux qui passent d'un milieu à un autre plus ou moins réfringent.

Inflictif, ive, adj. Qui est ou doit être infligé.

Infliction, s. f. Condamnation à une peine.

★ **Infliger**, v. a. (du lat. *in*, dans, *fligere*, frapper). Prononcer une peine contre quelqu'un. Les juges lui ont *infligé* l'amende et la prison. || Conj. V. Abroger.

★ **Inflorescence**, s. f. (du lat. *inflorescere*, fleurir). Manière dont les fleurs sont disposées sur la plante qui les porte.

★ **Influence**, s. f. Action d'influer. La lune a de l'*influence* sur les marées. || Fig. Crédit, ascendant. L'*influence* des hommes puissants.

★ **Influencer**, v. a. Avoir une grande part aux déterminations par son crédit, son influence. || Conj. V. Acquiescer.

★ **Influent, ente**, adj. Qui a de l'influence, du crédit.

★ **Influer**, v. n. (du lat. *in* sur; *fluere*, couler). Exercer à distance une action sur quelque chose. La lune *influe* beaucoup sur les marées. || Fig. Peser par son crédit, son autorité. *Influer* sur les délibérations d'une assemblée.

★ **Influx**, s. m. Propulsion par l'encéphale d'un fluide hypothétique qu'on supposait produire certains effets organiques. *Influx* nerveux.

★ **In-folio**, adj. et s. m. Format d'un livre où la feuille est pliée en deux et forme quatre pages. || Livre dont les feuilles ont ce format. Passer son temps à lire des *in-folio*.

★ **Information**, s. f. Acte judiciaire qui constate les dépositions des témoins sur un crime ou un délit. || Par extens. et au pluriel. Recherche pour s'assurer de la vérité d'une chose, pour prendre des renseignements sur quelqu'un ou quelque chose. Aller aux *informations*.

★ **Informe**, adj. Qui est sans forme déterminée. Masse *informe*. || Qui n'a pas sa forme naturelle ou qui est mal conformé. Anima *informe*.

★ **Informé**, s. m. *Plus ample informé*. Plus complète information.

★ **Informer**, v. a. (du lat. *informare*). Faire savoir à. *Informer* quelqu'un d'un événement. || v. n. Faire une information judiciaire. || S'informer, v. pr. Demander des renseignements sur quelqu'un ou quelque chose. || Syn. Avertir.

★ **Infortiat**, s. m. (du bas-lat. *infortiatus*) || Second volume du Digeste compilé sous Justinien.

★ **Infortune**, s. f. Mauvaise fortune, adversité. || Syn. Malheur. || Ant. Bonheur, félicité.

★ **Infortuné, ée**, adj. Qui subit l'infortune.

★ **Infracteur, trice**, adj. et s. Qui enfreint une loi, une convention.

★ **Infraction**, s. f. Transgression d'une loi, d'un ordre, d'une convention. || Syn. Violation.

★ **Infranchissable**, adj. Que l'on ne peut franchir.

Infrangible, adj. Qui ne peut être brisé.

★ **Infréquenté, ée**, adj. Qui n'est pas fréquenté. Mer *infréquentée*.

★ **Infructueusement**, adv. Sans utilité.

★ **Infructueux, euse**, adj. Qui ne produit point de fruit, de résultat. Terroir, labeur *infructueux*.

Infule, s. f. (du lat. *infula*). Bandelette qui était l'ornement de tête des prêtres romains.

Infule.

Infundibuliforme, adj. (du lat. *infundibulum*, entonnoir; *forma*, forme). Qui a la forme d'un entonnoir.

★ **Infus, use**, adj. (du lat. *infusus*, répandu dans). Qui existe naturellement dans l'esprit, dans l'âme. Avoir la science, la justice *infuse*.

★ **Infuser**, v. a. (du lat. *infundere*, répandre dans). Mettre une substance dans un liquide pour en exprimer le suc. || Verser un liquide bouillant sur une substance dans le même but. || Faire pénétrer dans. *Infuser* du sang à un anémique. || Fig. *Infuser* de l'orgueil à quelqu'un. || S'infuser, v. pr. Être infusé.

★ **Infusible**, adj. Qui n'est pas susceptible de fondre.

★ **Infusion**, s. f. Action d'infuser. || Liqueur provenant de cette action. || Ant. Décoction.

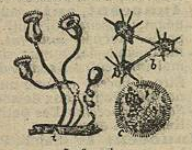

Infusoires.

★ **Infusoire**, adj. et s. m. Se dit d'un animalcule microscopique qui se développe dans les infusions végétales ou animales. La vignette ci-dessus représente diverses espèces d'infusoires : *a*, une vorticelle, *b*, un volvoce, *c*, une agglomération de volvoces.

★ **Ingambe**, adj. (de l'ital. *in*, dans, *gamba*, jambe). Léger, dispos, alerte.

Ingelburge. Fille de Waldemar Ier, roi de Danemark, épousa Philippe-Auguste qui la répudia et la reprit pour ne pas irriter le pape.

★ **Ingénier (S')**, v. pr. Essayer de trouver dans son esprit quelque moyen pour réussir. || Conj. V. Allier.

★ **Ingénieur**, s. m. (du lat. *in*, dans; *genium*, génie). Celui qui trace le plan des constructions civiles ou militaires et qui en dirige les travaux. || *Ingénieur-mécanicien*. Celui qui s'occupe de la construction des machines.

★ **Ingénieusement**, adv. D'une manière ingénieuse.

★ **Ingénieux, euse**, adj. Qui a ou annonce du génie, de l'invention de la sagacité, de l'adresse. Machiniste *ingénieux*; machine *ingénieuse*. || Syn. Habile, adroit, industrieux.

Ingéniosité, s. f. Qualité de l'homme ingénieux, d'une chose ingénieuse.

★ **Ingénu, ue**, adj. (du lat. *ingenuus*). Qui est naturel, naïf, sincère. Jeune fille *ingénue*; réponse *ingénue*. || Subst. Un *ingénu*. || Au théâtre, Personnage simple ou naïf. Jouer les *ingénus*, les *ingénues*.

★ **Ingénuité**, s. f. Qualité d'une âme qui n'a rien à cacher et se montre telle qu'elle est. || En mauvaise part, Simplicité puérile. Au théâtre, Emploi d'ingénue. || Syn. Naïveté.

★ **Ingénument**, adv. D'une manière ingénue.

★ **Ingérence**, s. f. Action de celui qui s'ingère.

★ **Ingérer**, v. a. (du lat. *in*, dans, *gerere*, porter). Introduire par la bouche dans l'estomac. || S'ingérer, v. pr. Se mêler sans droit d'une affaire. || Conj. V. Accélérer.

★ **Ingestion**, s. f. Absorption dans l'estomac.

In globo, loc. adv. (pr. *inn glo-bo*). Mots latins signifiant *en globe* et qui s'emploient pour Sans détails, d'un seul coup. Rendez-nous compte *in globo* de ce que vous avez vu.

Ingolstadt. V. forte de la Haute-Bavière, 11,000 hab.

★ **Ingouvernable**, adj. Qui n'est pas gouvernable.

★ **Ingrat, ate**, adj. (du lat. *ingratus*). Qui n'est pas reconnaissant. Ami *ingrat*. || Stérile, infructueux. Sol, travail *ingrat*. || Qui ne fournit rien à l'esprit. Développer une thèse *ingrate*. || Qui n'est pas agréable. Physionomie *ingrate*. || Substantiv. Rendre service à un *ingrat*. || Ant. Reconnaissant.

★ **Ingratitude**, s. f. Manque de gratitude. || Ant. Reconnaissance.

★ **Ingrédient**, s. m. (du lat. *ingrediens*, entrant). Toute substance qui entre dans une préparation, une composition.

Ingres (Jean). Peintre français, né à Montauban, 1780-1867.

Ingrie. Anc. prov. de Russie, comprise actuellement dans le gouvernement de Saint-Pétersbourg.

★ **Inguérissable**, adj. Qui n'est pas guérissable. || Syn. Incurable.

★ **Inguinal, ale**, adj. (pr. *in-gu-i-nal*; du lat. *inguen*, *inis*, aine). Qui appartient à l'aine.

★ **Ingurgitation**, s. f. Action d'ingurgiter.

★ **Ingurgiter**, v. a. (du lat. *in*, dans, *gurges*, gorge). Avaler avec avidité.

★ **Inhabile**, adj. Qui n'est pas habile. || Incapable en justice.

★ **Inhabilement**, adv. D'une manière inhabile.

★ **Inhabileté**, s. f. Manque d'habileté. || Syn. Impéritie. || Ant. Adresse.

★ **Inhabilité**, s. f. Défaut de celui qui est inhabile en justice.

★ **Inhabitable**, adj. Qui n'est pas habitable.

★ **Inhabité, ée**, adj. Qui n'est point habité.

Inhabitude, s. f. Manque d'habitude.

★ **Inhalation**, s. f. Action par laquelle les plantes s'imbibent des fluides au milieu desquels elles vivent. || Aspiration.

Inhaler, v. a. (du lat. *inhalare*). Aspirer. || Absorber les fluides, en parlant des plantes.

★ **Inhérence**, s. f. Réunion naturelle de plusieurs parties.

★ **Inhérent, ente**, adj. (du lat. *in*, dans *hærens*, attaché). Qui est joint, uni. La toute puissance est *inhérente* à l'idée de Dieu.

★ **Inhiber**, v. a. (du lat. *inhibere*). Défendre, ne pas permettre.

★ **Inhibition**, s. f. Prohibition, interdiction.

★ **Inhospitalier, ère**, adj. Non hospitalier, inhumain. Peuple *inhospitalier*. || Qui ne peut servir de refuge. Terre *inhospitalière*.

★ **Inhospitalité**, s. f. Manque d'hospitalité, inhumanité envers les étrangers.
★ **Inhumain, aine**, adj. Cruel, sans pitié, sans humanité. || Syn. Barbare.
★ **Inhumainement**, adv. D'une manière inhumaine.
★ **Inhumanité**, s. f. Cruauté, manque d'humanité. || Acte d'inhumanité. || Syn. Barbarie.
★ **Inhumation**, s. f. Action d'inhumer.
★ **Inhumer**, v. a (du lat. *in*, dans; *humus*, terre). Porter en terre un cadavre humain. || Syn. Enterrer. || Ant. Exhumer.
★ **Inimaginable**, adj. Qui ne peut être imaginé.
★ **Inimitable**, adj. Qui ne peut être imité.
★ **Inimitié**, s. f. (du lat. *in*, négat ; *amicitia*, amitié). Sentiment de haine qui dure longtemps. || Syn. Hostilité. || Ant. Amitié.
Ininflammable, adj. Qui n'est point inflammable.
Inintelligemment, adv. D'une manière inintelligente.
★ **Inintelligence**, s. f. Défaut d'intelligence.
★ **Inintelligent, ente**, adj. Qui manque d'intelligence.
★ **Inintelligible**, adj. Qui ne peut être compris.
Inintelligiblement, adv. D'une manière inintelligible.
★ **Ininterrompu, ue**, adj. Non interrompu.
★ **Inique**, adj. (du lat. *in*, négat. ; *æquus*, équitable). Contraire à l'équité. || Ant. Juste, équitable.
★ **Iniquement**, adv. D'une manière inique.
★ **Iniquité**, s. f. Caractère de ce qui est inique. || Action contraire à l'équité, grande injustice. || Corruption des mœurs. Vivre dans l'*iniquité*. || Ant. Justice, équité.
★ **Initial, ale**, adj. Qui est au commencement. || *Vitesse initiale*. Vitesse d'un projectile qui sort d'un canon. || *Lettre initiale*. Lettre qui commence un mot. || Substantiv. Signer seulement de l'*initiale* de son nom. || Ant. Final.
Initialement, adv. Au commencement.
★ **Initiateur, trice**, s. Celui, celle qui initie.
★ **Initiation**, s. f. Action d'initier ou d'être initié. L'*initiation* aux mystères d'Éleusis.
★ **Initiative**, s. f. (du lat. *initium*, commencement). Faculté, droit de commencer, de proposer Avoir l'*initiative* d'une mesure.
★ **Initié, ée**, s. Celui, celle qui a été initié.
★ **Initier**, v. a. (du lat. *initiare*). Admettre quelqu'un dans une association, le faire participer aux cérémonies de quelque culte secret. || Fig. *Initier* quelqu'un à un secret. || Conj. V. Allier.
★ **Injecté, ée**, adj. Coloré en rouge par l'afflux du sang. Avoir la face *injectée*.
★ **Injecter**, v. a. (du lat. *in*, dans, *jacere*, jeter). Introduire un liquide dans une ouverture naturelle ou accidentelle du corps. || S'injecter, v. pr. Devenir injecté.
Injecteur, trice, adj. et s. m. Qui sert à injecter.
★ **Injection**, s. f. Action d'injecter. || Liquide injecté.
★ **Injonction**, s. f. (du lat. *injunctio*). Ordre, prescription. || Syn. Commandement.
★ **Injouable**, adj. Qui ne peut ou ne doit pas être joué.
★ **Injure**, s. f. (du lat. *injuria*). Tout ce qui est contre la justice. || Outrage de faits ou de paroles. || Fig. *Les injures de l'air*. Les intempéries. || *Les injures de la vieillesse*. Les incommodités qu'apporte la vieillesse.
★ **Injurier**, v. a. Offenser par des injures. Conj. V. Allier.
★ **Injurieusement**, adv. D'une manière injurieuse.
★ **Injurieux, euse**, adj. Qui porte, répand l'injure. Parole *injurieuse*.
★ **Injuste**, adj. Non juste, contraire au droit, à l'équité. Juge, sentence *injuste*. || s. m. Ce qui n'est pas juste. La distinction du juste et de l'*injuste*. || Ant. Équitable.
★ **Injustement**, adv. D'une manière injuste.
★ **Injustice**, s. f. Manque de justice. || Acte contraire à la justice. || Ant. Équité.
★ **Injustifiable**, adj. Qui ne peut être justifié.
Inkermann. V. de Crimée, près de Sébastopol ; victoire des Anglo-Français sur les Russes, 1854.
★ **Inlisible**, adj. V. Illisible.
★ **In manus**, loc. adv. V. Manus.
Inn. Affluent du Danube originaire du cant. des Grisons ; 450 kil.
★ **In naturalibus**, loc. adv. V. Naturalibus (In).
★ **Innavigable**, adj. Où l'on ne peut naviguer.
★ **Inné, ée**, adj. Que nous apportons en naissant. Cette maladie est *innée* chez lui.
Innéité, s. f. Qualité de ce qui est inné.
★ **Innervation**, s. f. (du lat. *in*, dans, *nervus*, nerf). Ensemble des phénomènes nerveux qui résultent de l'action du cerveau et de quelques autres organes.
★ **Innocemment**, adv. Avec innocence, sans songer à mal.
★ **Innocence**, s. f. État de celui qui n'est pas coupable. Les juges ont reconnu l'*innocence* de l'accusé. || Qualité de celui qui ne commet point le mal sciemment. Conserver longtemps son *innocence*.
★ **Innocent, ente**, adj. et s. (du lat. *in*, négat. ; *nocens*, qui nuit). Qui n'est point coupable. Accusé *innocent*. || Qui n'est point malfaisant, dangereux. L'agneau est un animal *innocent*. || Exempt de malice et de vice. Être *innocent* comme un enfant. || *Jeux innocents*. Petits jeux de société. || s. m. pl. *Les Saints Innocents*. Les petits enfants que le roi Hérode fit égorger.
Innocent Ier (Saint). Pape de 402 à 417. || Innocent II. Pape de 1130 à 1143 ; son règne fut troublé par l'antipape Anaclet. || Innocent III. Pape de 1198 à 1216, fit prêcher la quatrième croisade et celle contre les Albigeois. || Innocent IV. Pape de 1243 à 1254, fut en lutte avec l'empereur Frédéric II. || Innocent V. Pape élu et mort en 1276. || Innocent VI. Cinquième pape d'Avignon, de 1352 à 1362. || Innocent VII. Pape de 1404 à 1406, l'antipape Benoît XIII le força de quitter Rome. || Innocent VIII. Pape de 1484 à 1492 ; reçut en garde Zizim, frère de Bajazet. || Innocent IX. Pape qui mourut après deux mois de règne, 1591. || Innocent X. Pape de 1644 à 1655, condamna les propositions extraites de Jansénius. || Innocent XI. Pape de 1676 à 1689 ; eut divers démêlés avec Louis XIV. || Innocent XII. Pape de 1692 à 1700 ; condamna le livre des *Maximes des saints* de Fénelon. || Innocent XIII. Pape de 1721 à 1724.
★ **Innocenter**, v. a. Déclarer innocent.
★ **Innocuité**, s. f. Qualité d'une chose qui n'est pas nuisible.
★ **Innombrable**, adj. Qui ne peut se nombrer.
★ **Innombrablement**, adv. D'une manière innombrable.
★ **Innomé, ée**, adj. Qui n'a pas reçu de nom.

★ **Innominé, ée**, adj Qui n'a point de nom.
★ **Innovateur, trice**, adj. et s. Qui tend à innover.
★ **Innovation**, s. f. Introduction de quelque nouveauté dans le gouvernement, les sciences, les usages. || Changement opéré.
★ **Innover**, v. a. (du lat. *in*, dans ; *novare*, changer). Faire des innovations.
Innsbrück. Capitale du Tyrol autrichien ; 20,600 hab.
Ino Fille de Cadmus et femme d'Athamas, roi de Thèbes
★ **Inobservance**, s. f. Défaut d'observance.
★ **Inobservation**, s. f. Infraction aux lois, aux règlements. || Inexécution d'un engagement.
Inobservé, ée, adj. Qui n'est point observé.
Inoccupation, s. f. État d'une personne ou d'une chose inoccupée.
★ **Inoccupé, ée**, adj. Qui n'a pas d'occupation. Personne *inoccupée*. || Qui n'est pas occupé. Place *inoccupée*.
★ **In-octavo**, adj. et s. m. Format dans lequel la feuille se plie en huit feuillets. || Livre dont les feuilles sont ainsi pliées. || On écrit aussi *in-8o* || Pl. des *in-octavo*.
Inoculable, adj. Qui peut être inoculé.
★ **Inoculateur, trice**, adj. Qui appartient à l'inoculation. || adj. et s. Qui pratique l'inoculation.
★ **Inoculation**, s. f. Opération par laquelle on introduit dans le corps de quelqu'un le principe matériel d'une maladie contagieuse. || Fig. Propagation d'une doctrine, d'un système.
★ **Inoculer**, v. a. (du lat. *inoculare*, greffer). Communiquer un virus, une maladie par inoculation.
Inoculiste, s. m. Partisan de l'inoculation.
★ **Inodore**, adj. (du lat. *in*, négat. ; *odor*, odeur). Qui n'a pas d'odeur.
★ **Inoffensif, ive**, adj. Qui n'offense pas.
Inoffensivement, adv. D'une manière inoffensive
★ **Inofficieux, euse**, adj. *Testament inofficieux*. Testament où l'héritier naturel est déshérité sans cause. || *Donation inofficieuse*. Donation qui avantage un enfant au détriment des autres.
★ **Inofficiosité**, s. f. Plainte contre une exhérédation faite sans motif suffisant.
★ **Inondation**, s. f. Débordement d'eaux qui sortent de leur lit. || Fig. Envahissement d'un pays par une multitude de troupes.
★ **Inondé, ée**, s. Celui, celle qui est éprouvé par une inondation
★ **Inonder**, v. a. (du lat. *in*, dans ; *undare*, couvrir de vagues). Couvrir entièrement d'eau un terrain, un pays. || Mouiller beaucoup. Les pleurs *inondaient* son visage. || Par anal. Envahir en grande troupe. Les barbares ont *inondé* l'empire romain.
★ **Inopiné, ée**, adj. (du lat. *in*, négat. ; *opinari*, penser). Imprévu. Accident *inopiné*. || Syn. Inattendu.
★ **Inopinément**, adv. D'une manière inopinée.
★ **Inopportun, une**, adj. Qui n'est pas opportun.
★ **Inopportunité**, s. f. Caractère de ce qui est inopportun.
★ **Inorganique**, adj. Se dit des corps non organisés qui ne peuvent s'accroître que par juxtaposition, tels que les minéraux.
★ **Inouï, ïe**, adj. Qui est tel qu'on n'a jamais rien ouï de semblable. || Étrange, singulier
★ **Inoxydable**, adj. Qui n'est pas sujet à s'oxyder.
★ **In pace**, s. m. (pr. *inn pa-cé* ; mots lat. signif. *dans la paix*). Sorte de cachot dans lequel les moines renfermaient ceux des leurs qui s'étaient rendus coupables de quelque crime. || Pl. des *in pace*.
★ **In partibus** (pr. *inn par-ti-bus* ; mot lat. signif. *dans les contrées*). *Évêque in partibus*. Évêque titulaire d'une ville occupée par les infidèles.
★ **In petto**, loc. adv. (mots ital.). Dans le cœur, secrètement.
★ **In-plano**, s. m. Feuille imprimée des deux côtés et non pliée. || Pl. des *in-plano*.
★ **In-promptu**, s. m. V. Impromptu.
★ **Inqualifiable**, adj. Qui ne peut se qualifier.
★ **Inquart**, s. m. Action d'ajouter trois fois autant d'argent qu'il y a d'or pur dans un alliage.
★ **In-quarto**, s. m. (pr. *in-kouar-to*). Format dans lequel la feuille est pliée en quatre feuillets. || Livre dont les feuilles sont pliées de cette façon. || Pl. des *in-quarto*.
★ **Inquiet, ète**, adj. (du lat. *in*, négat. *quietus*, tranquille). Qui a de l'inquiétude. || Remuant, turbulent. Esprit brouillon et *inquiet* || Qui marque de l'inquiétude. Un air *inquiet*
★ **Inquiétant, ante**, adj. Qui cause de l'inquiétude.
★ **Inquiéter**, v. a. Rendre inquiet. || Déranger. *Inquiéter* l'ennemi. || Troubler quelqu'un dans la possession de quelque chose. || S'inquiéter, v. pr. Avoir de l'inquiétude. || Conj. V. Accélérer. || Syn. Tourmenter.
★ **Inquiétude**, s. f. Souci, trouble, agitation d'esprit. || s. f. pl. Méd. Douleurs vagues, surtout aux jambes.
★ **Inquisiteur**, s. m. Juge de l'inquisition. || *Grand inquisiteur*. Chef suprême de l'inquisition. || adj. Qui scrute. Jeter un regard *inquisiteur* autour de soi.
★ **Inquisition**, s. f. Recherche, enquête. || Tribunal chargé de poursuivre les erreurs contre la foi.
★ **Inquisitorial, ale**, adj. Qui se livre à des enquêtes désobligeantes.
Inri Formule inscrite sur les crucifix et faite des premières lettres des mots suivants : *Jesus Nazarenus Rex Judæorum* (Jésus nazaréen, roi des Juifs).
★ **Insaisissable**, adj. Qui ne peut être saisi. || Qui ne peut être compris, perçu. La différence de ces deux nuances est *insaisissable*.
Insalivation, s. f. Mélange de la salive avec les aliments pendant la mastication.
★ **Insalubre**, adj. Malsain, nuisible à la santé.
★ **Insalubrité**, s. f. Qualité de ce qui est insalubre.
★ **Insanité**, s. f. Folie, privation de la raison. || Acte d'insanité.
★ **Insatiabilité**, s. f. Avidité de manger qu'on ne peut rassasier. || Fig. *Insatiabilité* d'honneurs.
★ **Insatiable**, adj. (du lat *insatiabilis*). Qu'on ne peut rassasier, assouvir. Soif *insatiable*. || Fig. Ambition *insatiable*.
★ **Insatiablement**, adv D'une manière insatiable
★ **Insciemment**, adv. Sans savoir, involontairement.
Inscient, ente, adj. (du lat. *in*, négat. ; *scire*, savoir). Qui ne se rend pas compte de.
★ **Inscription**, s. f. (du lat. *inscriptio*) Caractères gravés sur un corps solide pour conserver la mémoire d'une personne ou d'un événement. || Indication de quelque chose. || Enregistrement d'un nom, d'un droit, sur un registre. *Inscription* hypothé-

caire. || *Prendre ses inscriptions.* Se faire enregistrer tous les trois mois sur les registres de la faculté dans laquelle on étudie. || *Inscription sur le grand-livre de la dette publique.* Titre d'une rente due par le Trésor. || *Inscription maritime.* Enregistrement de ceux qui peuvent être requis pour le service de la marine. || *Académie des inscriptions et belles-lettres.* V. Académie.

★ **Inscrire**, v. a. (du lat. *inscribere*). Écrire le nom de quelqu'un, faire mention de quelque chose sur une liste ou un registre. || *Inscrire une figure dans une autre.* Tracer dans une figure géométrique une autre figure qui en touche le contour. || S'Inscrire, v. pron. Inscrire son nom sur un registre, sur une liste. || *S'inscrire en faux.* Soutenir en justice la fausseté d'une pièce produite par la partie adverse. || Fig. Nier ce qu'un autre allègue. || Conj. V. Écrire.

★ **Inscrutable**, adj. Que l'esprit humain ne peut pas scruter, pénétrer. || Syn. Impénétrable, insondable.

★ **Insçu** (À l'). V. Insu.

Insécabilité, s. f. Qualité de ce qui est insécable.

★ **Insécable**, adj. (du lat. *in*, négat.; *secare*, couper). Que l'on ne peut partager. Point *insécable*.

★ **Insecte**, s. m. (du lat. *insectum*). Animal invertébré dont le corps est divisé en segments et pourvu de six pattes. La vignette

a *b* *c*

Insectes.

ci-dessus représente les trois états de la coccinelle : *a*, larve ; *b*, nymphe ; *c*, insecte parfait.

★ **Insecticide**, adj. et s. m. (du lat. *insectum*, insecte ; *cædere*, tuer). Qui tue les insectes. Préparation *insecticide*.

★ **Insectivore**, adj. et s. m. (du lat. *insectum*, insecte ; *voro*, je dévore). Qui vit d'insectes. Le merle, la taupe sont *insectivores*, sont des *insectivores*.

★ **Insécurité**, s. f. Manque de sécurité.

★ **In-seize**, s. m. Format où la feuille est pliée en seize feuillets. || Livre dont les feuilles sont pliées de cette façon. || Pl. des *in-seize*.

★ **Insensé, ée**, adj. et s. Qui a perdu le sens, qui est aliéné. || Qui est contraire au bon sens. Entreprise *insensée*. || Syn. Fou. || Ant. Raisonnable.

Insensibilisateur, s. m. Agent médical qui produit l'insensibilité.

★ **Insensibilité**, s. f. Perte ou absence de sensibilité.

★ **Insensible**, adj. Qui ne peut éprouver de sensation. Une matière inerte et *insensible*. || Qui n'est pas ouvert à la pitié, à la compassion. Personne *insensible*. || Qui échappe à l'appréciation des sens. Le mouvement de l'aiguille d'une horloge est *insensible*.

★ **Insensiblement**, adv. Peu à peu, d'une manière insensible.

Inséparabilité, s. f. État de ce qui est inséparable.

★ **Inséparable**, adj. Qui ne peut être séparé. La chaleur est *inséparable* du feu. || *Amis inséparables.* Amis qui ne se quittent pas. || Subst. Ce sont deux *inséparables*.

★ **Inséparablement**, adv. D'une manière inséparable.

★ **Insérer**, v. a. (du lat. *inserere*). Mettre dans, ajouter, introduire. *Insérer* une annonce dans un journal. || Conj. V. Accélérer.

★ **Insermenté**, adj. et s. m. Se dit des prêtres qui refusèrent de prêter le serment civique, lors de la révolution. || Ant. Assermenté.

★ **Insertion**, s. f. Action d'insérer. || Ce qui est inséré. || Anat. Attache d'une partie sur une autre.

★ **Insidieusement**, adv. D'une manière insidieuse.

★ **Insidieux, euse**, adj. (du lat. *insidiæ*, embûches). Qui cherche à surprendre quelqu'un. || Syn. Captieux.

★ **Insigne**, adj. (du lat. *insignis*). Signalé, remarquable. Grâce *insigne*. || En mauvaise part. Menteur *insigne*.

★ **Insigne**, s. m. Marque extérieure d'une dignité, d'une fonction.

★ **Insignifiance**, s. f. Qualité de ce qui est insignifiant.

★ **Insignifiant, ante**, adj. Qui ne signifie rien, qui est sans importance. || Ant. Important, considérable.

★ **Insinuant, ante**, adj. Qui a l'adresse de s'insinuer, d'insinuer quelque chose.

Insinuatif, ive, adj. Qui peut être insinué.

★ **Insinuation**, s. f. Action d'insinuer. || Adresse de langage par laquelle on insinue quelque chose.

★ **Insinuer**, v. a. (du lat. *insinuare*). Introduire doucement et adroitement quelque chose. *Insinuer* le doigt dans une plaie. || Faire entendre adroitement. On lui a *insinué* de faire cette sottise. || S'insinuer, v. pr. Se faire admettre quelque part.

★ **Insipide**, adj. (du lat. *insipidus*). Qui n'a nul goût, nulle saveur. Le sable est *insipide*. || Fade, désagréable au goût. Mets *insipide*. || Fig. Conte fade et *insipide*.

Insipidement, adv. D'une manière insipide.

★ **Insipidité**, s. f. Qualité de ce qui est insipide.

★ **Insistance**, s. f. Action d'insister.

★ **Insister**, v. n. (du lat. *insistere*). S'obstiner à demander, à vouloir une chose. || S'arrêter sur quelque chose. *Insister* sur une proposition.

★ **Insociabilité**, s. f. Défaut de celui qui est insociable.

★ **Insociable**, adj. Avec qui on ne peut vivre en société.

★ **Insolation**, s. f. Action de la chaleur et de la lumière du soleil sur les corps qui y sont exposés. || Affection érésipélateuse, semblable à une légère brûlure qui provient de cette action. On dit aussi *coup de soleil*.

★ **Insolemment**, adv. Avec insolence.

★ **Insolence**, s. f. Effronterie, trop grande hardiesse. || Paroles ou actions insolentes.

★ **Insolent, ente**, adj. (du lat. *insolens*). Effronté qui perd le respect. || Orgueilleux, dur. Être *insolent* dans la prospérité. || Extraordinaire, immérité. Fortune *insolente*. || Subst. C'est un *insolent*. || Syn. Arrogant, imprudent, impertinent.

Insoler, v. a. (du lat. *in*, à, *sol*, soleil). Présenter quelque chose à l'action du soleil.

★ **Insolite**, adj. (du lat. *in*, négat.; *solitus*, accoutumé). Qui n'est pas d'usage, qui est contre les règles. || Syn. Inaccoutumé.

★ **Insolubilité**, s. f. Qualité d'un corps, d'une question insoluble.

★ **Insoluble**, adj. Qui ne jouit pas de la faculté de se dissoudre. || Qu'on ne peut résoudre. Difficulté, problème *insoluble*.

★ **Insolvabilité**, s. f. État de celui qui est insolvable.

★ **Insolvable**, adj. Qui n'a pas de quoi payer ce qu'il doit.

★ **Insomnie**, s. f. (du lat. *in*, négat. ; *somnus*, sommeil). Absence de sommeil.

★ **Insondable**, adj. Qui ne peut être sondé. Gouffre *insondable*. || Fig. Cœur *insondable*.

Insouciamment, adv. D'une manière insouciante.

★ **Insouciance**, s. f. Caractère de celui qui est insouciant.

★ **Insouciant, ante**, adj. Qui est sans souci, qui ne s'affecte de rien. || Syn. Indifférent.

★ **Insoucieux, euse**, adj. Qui ne prend point de soucis.

★ **Insoumis, ise**, adj. Qui n'est pas soumis. || s. m. Conscrit qui n'arrive pas au régiment au jour marqué.

Insoumission, s. f. État de celui qui est insoumis.

★ **Insoutenable**, adj. Qui ne peut être soutenu, défendu. Procès *insoutenable*.

★ **Inspecter**, v. a. (du lat. *in*, sur ; *spectare*, regarder). Examiner avec mission spéciale de l'autorité compétente. *Inspecter* des travaux.

★ **Inspecteur, trice**, s. Celui, celle qui a mission d'inspecter.

★ **Inspection**, s. f. Action d'examiner. || Emploi d'inspecteur.

★ **Inspirateur, trice**, adj. et s. Qui inspire. || *Muscles inspirateurs.* Muscles qui produisent l'inspiration.

★ **Inspiration**, s. f. Action par laquelle l'air entre dans l'intérieur des poumons. || Fig. Sentiment, pensée qui surgit tout à coup en nous. Agir par *inspiration*. || Enthousiasme poétique. Vers faits d'*inspiration*. || Action d'inspirer, de suggérer. || Chose inspirée. || Acte par lequel la divinité apprend à certains hommes ce qu'ils doivent dire ou faire. Les prophètes ont parlé par *inspiration*.

★ **Inspiré, ée**, adj. et s. Celui, celle qui agit par inspiration divine.

★ **Inspirer**, v. a. (du lat. *in*, dans ; *spirare*, souffler). Attirer ou insuffler de l'air dans les poumons. || Ant. Expirer. || Fig. Faire naître dans l'esprit quelque pensée, quelque dessein, quelque mouvement. || Produire l'enthousiasme poétique. || S'inspirer, v. pr. Recevoir l'inspiration.

Insprück. V. Innsbruck.

★ **Instabilité**, s. f. Manque de stabilité. L'*instabilité* du cœur humain.

★ **Instable**, adj. Qui manque de stabilité. La fortune est *instable*. || *Équilibre instable.* Équilibre d'un corps dont le centre de gravité se déplace au moindre mouvement.

Instablement, adv. D'une manière instable.

★ **Installation**, s. f. Action d'installer ou de s'installer. || Arrangement intérieur d'un domicile, d'un établissement.

★ **Installer**, v. a. Mettre solennellement quelqu'un en possession d'une dignité, d'un emploi. || Établir quelqu'un en quelque endroit. || S'installer, v. pr. Être installé.

★ **Instamment**, adv. D'une manière instante.

★ **Instance**, s. f. (du lat. *instantia*). Sollicitation pressante. Renouveler ses *instances*. || Action intentée devant un tribunal civil. || *Tribunal de première instance.* Tribunal qui connaît de toutes les contestations civiles à partir d'une certaine somme.

★ **Instant, ante**, adj. Pressant. Sollicitation *instante*. || Imminent. Péril *instant*. || Syn. Urgent.

★ **Instant**, s. m. Espace de temps très court. Faire une chose en un *instant*. || *A chaque, à tout instant.* Continuellement. || *A l'instant, dans l'instant.* A l'heure même.

★ **Instantané, ée**, adj. Qui ne dure qu'un instant. || Qui se produit soudainement.

★ **Instantanéité**, s. f. Qualité de ce qui est instantané.

★ **Instantanément**, adv. D'une manière instantanée.

★ **Instar** (À l'), loc. prép. (du lat. *ad instar*, comme). A la manière de.

★ **Instauration**, s. f. Action d'instaurer.

Instaurer, v. a. (du lat. *instaurare*, renouveler). Établir ou rétablir dans son état primitif.

★ **Instigateur, trice**, s. Celui, celle qui pousse à faire quelque chose de blâmable.

★ **Instigation**, s. f. Suggestion à un acte mauvais. || Syn. Invitation.

★ **Instiguer**, v. a. (du lat. *instigare*). Pousser à faire quelque chose. *Instiguer* quelqu'un à commettre une mauvaise action.

★ **Instillation**, s. f. Action d'instiller.

★ **Instiller**, v. a. (du lat. *in*, dans ; *stillare*, dégoutter). Faire couler goutte à goutte.

★ **Instinct**, s. m. (du lat. *instinctus*). Détermination spontanée indépendante de la réflexion et en vertu de laquelle agissent les animaux. || Par extens. Mouvement qui nous fait agir avant toute réflexion. || Aptitude naturelle à faire quelque chose. Avoir l'*instinct* de la musique.

★ **Instinctif, ive**, adj. Qui concerne l'instinct ou en provient. Mouvement *instinctif*. || Ant. Réfléchi.

★ **Instinctivement**, adv. D'une manière instinctive.

★ **Institué, ée**, adj. et s. Se dit d'un héritier non naturel mais nommé.

★ **Instituer**, v. a. (du lat. *instituere*). Établir quelque chose de nouveau. || Mettre dans une fonction. || *Instituer un héritier.* Nommer un héritier par testament.

★ **Institut**, s. m. (du lat. *institutum*, ce qui a été institué). Système de règles auquel une réunion d'hommes consent à s'assujettir et, plus particulièrement, constitution d'un ordre religieux. L'*Institut* de Saint-Benoît. || Titre de certaines sociétés savantes. *Institut de France*, ou absol. *Institut*. Réunion des cinq Académies.

★ **Institutes**, s. f. pl. Traité élémentaire de droit romain. || Absol. Recueil de lois fait par ordre de Justinien.

★ **Instituteur, trice**, s. Celui, celle qui fonde, établit. L'*instituteur* d'un ordre religieux. || Celui qui instruit les enfants et, plus particulièrement, celui qui dirige une école primaire. C'est l'*instituteur* du village.

★ **Institution**, s. f. Action d'instituer, d'établir. L'*institution* d'un ordre religieux. || Chose instituée. L'assistance publique est une belle *institution*. || *Institutions politiques.* Constitution politique d'un peuple. || Établissement destiné à l'instruction des enfants. Diriger une *institution*.

★ **Instructeur**, s. m. Celui qui instruit. || adjectiv. *Sergent instructeur.* Sergent qui apprend les exercices militaires aux recrues. || *Juge instructeur.* Juge chargé de l'instruction d'une affaire.

★ **Instructif, ive**, adj. Qui instruit. Lecture *instructive*.

★ **Instruction**, s. f. Action d'instruire, de former à quelque chose. || Connaissances acquises. Être sans *instruction*. || Ordres, explications données pour la conduite de quelque chose. Cet ambassadeur ne s'est pas conformé à ses *instructions*. || *Instruction publique.* Enseignement donné par l'État. || *Instruc-*

tion judiciaire. Procédure qui met une affaire en état d'être jugée. || *Juge d'instruction.* Juge instructeur.

★ **Instruire**, v. a. (du lat. *instruere*). Enseigner quelqu'un sur quelque science, lui donner des préceptes pour quelque chose. || Donner connaissance de. On a *instruit* son père de sa mauvaise conduite. || *Instruire un procès.* Le mettre en état d'être jugé. || S'INSTRUIRE, v. pr. Acquérir de l'instruction.

★ **Instruit, ite**, adj. Qui a de l'instruction. || SYN. Savant. || ANT. Ignorant.

★ **Instrument**, s.m. (du lat. *instrumentum*). Outil, machine, appareil employé pour faire une opération, pour exercer un art. *Instrument* de musique, de chirurgie. || Fig. Personne ou chose dont on se sert pour arriver à une fin. Être l'*instrument* de son propre malheur. || Acte public ou privé destiné à constater un fait, une convention.

★ **Instrumentaire**, adj. Se dit d'un témoin qui assiste à un acte notarié pour en assurer la validité.

★ **Instrumental, ale**, adj. Qui sert d'instrument. || Qui s'obtient au moyen des instruments. Concert *instrumental.* || ANT. Vocal.

★ **Instrumentation**, s. f. Action de disposer harmoniquement les parties musicales qui doivent être exécutées par des instruments.

★ **Instrumenter**, v. n. Dresser un contrat, un procès-verbal ou tout autre acte public. || v. a. Faire l'instrumentation.

Instrumentiste, s. Celui, celle qui joue d'un instrument de musique.

★ **Insu**, s. m. Ignorance d'une chose. N'est employé que dans les locutions : *A l'insu de, à mon insu, à votre insu, à son insu.*

★ **Insubmersible**, adj. Qui ne peut être submergé.

★ **Insubordination**, s. f. Défaut de subordination. || SYN. Révolte, rébellion. || ANT. Soumission.

★ **Insubordonné, ée**, adj. et s. Qui manque souvent à la subordination.

Insubres ou **Insubriens**, s. m. pl. Peuple éduen qui s'établit dans le nord de l'Italie avec Bellovèse, dans le VIIe siècle avant J.-C.

★ **Insuccès**, s. m. Défaut de succès. || ANT. Avantage.

★ **Insuffisamment**, adv. D'une manière insuffisante.

★ **Insuffisance**, s. f. Incapacité, manque de suffisance.

★ **Insuffisant, ante**, adj. Qui ne suffit pas. Récolte *insuffisante.* || ANT. Excessif. || Incapable. Être *insuffisant* pour remplir tel ou tel emploi.

★ **Insufflation**, s. f. Action d'insuffler.

★ **Insuffler**, v. a. (du lat. *in*, dans ; *sufflare*, souffler). Introduire, à l'aide du souffle, un gaz, une vapeur, dans une cavité du corps. *Insuffler* de l'air dans les poumons d'un asphyxié.

★ **Insulaire**, adj. et s. (du lat. *insula*, île). Qui habite dans une île.

★ **Insultant, ante**, adj. Qui est propre à insulter. Orgueil *insultant.*

★ **Insulte**, s. f. Outrage, injure faite avec dessein d'offenser. || Attaque vive et brusque. Poste à l'abri de toute *insulte.*

★ **Insulté, ée**, adj. Qui a reçu une insulte.

★ **Insulter**, v. a. (du lat. *in*, sur ; *saltare*, sauter). Faire insulte. || Attaquer vivement et à découvert. *Insulter* les dehors d'une place. || v. n. *Insulter à.* Manquer à ce qu'on doit. *Insulter* aux misérables. || SYN. Injurier, outrager.

★ **Insulteur**, s. m. Celui qui insulte habituellement.

★ **Insupportable**, adj. Qui ne peut être supporté, souffert. || SYN. Intolérable.

★ **Insupportablement**, adv. D'une manière insupportable.

★ **Insurgé**, s. m. Révolté.

★ **Insurgents**, s. m. pl. Nom donné aux colons anglais qui se révoltèrent contre la métropole et fondèrent les États-Unis d'Amérique.

★ **Insurger (S')**, v. pr. (du lat. *in*, contre, *surgere*, se lever). Se soulever, se révolter. || Conj. V. ABROGER.

★ **Insurmontable**, adj. Qu'on ne peut surmonter.

★ **Insurrection**, s. f. Soulèvement contre le gouvernement. || SYN. Sédition, émeute, révolte, rébellion.

★ **Insurrectionnel, elle**, adj. Qui tient de l'insurrection.

Insurrectionnellement, adv. D'une manière insurrectionnelle.

★ **Intact, acte**, adj. (du lat. *intactus*). Dont on n'a rien retranché. Le dépôt s'est trouvé *intact.* || Qui n'a point souffert d'altération. Monument *intact.* || Fig. Réputation *intacte.*

Intactile, adj. (du lat. *intactilis*). Qui échappe au sens du tact.

★ **Intaille**, s. f. Gravure en creux sur une pierre précieuse.

Intangibilité, s. f. Caractère de ce qui est intangible.

★ **Intangible**, adj. Qui ne peut être touché.

★ **Intarissable**, adj. Qui ne peut être tari. || Fig. Femme d'un babil *intarissable.*

Intégrabilité, s. f. Qualité de ce qui est intégrable.

Intégrable, adj. Qui peut être intégré.

★ **Intégral, ale**, adj. (du lat. *integer*). Total, entier. Restitution *intégrale.* || *Calcul intégral.* Celui par lequel on remonte des incréments infiniments petits aux quantités finies dont ils dérivent. || s. f. *L'intégrale d'une quantité différentielle.* La quantité finie dont cette différentielle est l'incrément infiniment petit.

★ **Intégralement**, adv. En totalité. || ANT. Partiellement.

Intégralité, s. f. État d'une chose entière.

★ **Intégrant, ante**, adj. Qui entre dans la composition d'un tout. La jambe est une partie *intégrante* du corps humain.

★ **Intégration**, s. f. Action d'intégrer.

★ **Intègre**, adj. (du lat. *integer*, entier). Qui est d'une probité incorruptible. Juge *intègre* || SYN. Incorruptible.

Intègrement, adv. D'une manière intègre.

★ **Intégrer**, v. a. Trouver l'intégrale d'une différentielle. ||

★ **Intégrité**, s. f. État d'un tout qui a toutes ses parties. || Qualité d'une personne intègre.

★ **Intellect**, s. m. (du lat. *intellectus*). Entendement. Avoir de l'*intellect.*

★ **Intellectif, ive**, adj. Qui appartient à l'intellect. Puissance *intellective.*

★ **Intellectuel, elle**, adj. Qui appartient à l'intellect. Vérités *intellectuelles.* || Spirituel. L'âme est une substance *intellectuelle.*

Intellectuellement, adv. Au point de vue intellectuel.

Intelligemment, adv. Avec intelligence.

★ **Intelligence**, s. f. (du lat. *intelligentia*). Capacité d'entendre, de concevoir, de comprendre. Enfant d'une grande *intelligence.* || Substance purement spirituelle. Dieu est la suprême *intelligence.* || Connaissance approfondie. Avoir l'*intelligence* d'un texte obscur || Adresse, habileté. S'acquitter d'une mission avec *intelligence.* || Accord entre plusieurs personnes pour tromper un tiers. Se mettre d'*intelligence* pour voler quelqu'un. || *Avoir des intelligences dans une place.* Y avoir des gens gagés pour seconder nos desseins. || Amitié réciproque. Ces deux frères ne vivent pas en bonne *intelligence.*

★ **Intelligent, ente**, adj. Qui est capable de concevoir et de raisonner. Enfant *intelligent.* || Qui a beaucoup d'habileté. Commis *intelligent.* || Qui marque l'intelligence. Physionomie *intelligente.*

Intelligibilité, s. f. Qualité de ce qui est intelligible

★ **Intelligible**, adj. Qui peut être entendu distinctement. Parler à voix haute et *intelligible* || Aisé à comprendre. Auteur *intelligible.* || Qui n'existe que dans l'entendement.

★ **Intelligiblement**, adv. D'une manière intelligible.

★ **Intempérance**, s. f. Excès dans les appétits sensuels et, spécialement, vice contraire à la sobriété. || *Intempérance de langue.* Trop grande liberté de parler.

★ **Intempérant, ante**, adj. Déréglé dans les appétits sensuels.

★ **Intempéré, ée**, adj. Qui ne se modère pas.

★ **Intempérie**, s. f. (du lat. *intemperies*). Dérangement dans le climat, les saisons.

★ **Intempestif, ive**, adj. (du lat. *in*, négat. ; *tempus*, temps). Qui n'est pas fait au moment convenable. Prière *intempestive.* || ANT. Opportun.

★ **Intempestivement**, adv. D'une manière intempestive.

Intenable, adj. Qu'on ne peut tenir, défendre. Poste *intenable.*

★ **Intendance**, s. f. Administration d'affaires. || *Intendance militaire.* Corps chargé de l'administration et des finances de l'armée. || Bureaux de l'intendance.

★ **Intendant**, s. m. (du lat. *intendens*, qui surveille). Celui qui est chargé d'administrer les biens de quelqu'un. || Administrateur d'une province, aux XVIIe et XVIIIe siècles. || *Intendant militaire.* Délégué du ministère de la guerre chargé de pourvoir aux besoins de l'armée.

★ **Intendante**, s. f. Femme d'un intendant.

★ **Intense**, adj. (du lat. *in*, vers ; *tendere*, tendre). Grand, fort, vif. Chaleur *intense.*

Intensif, ive, adj. Qui produit l'intensité. || *Culture intensive.* Celle qui se fait avec beaucoup de travail et d'argent relativement à l'espace cultivé.

★ **Intensité**, s. f. Degré de force ou d'activité d'une chose.

★ **Intenter**, v. a. (du lat. *intentare*). Commencer, en parlant d'un procès, d'une action judiciaire.

★ **Intention**, s. f. (du lat. *in*, vers ; *tendere*, tendre). Acte de la volonté par lequel nous déterminons la fin de nos actions. || Esprit dans lequel on fait quelque chose. || Volonté. Mon *intention* est que vous fassiez cela. || SYN. Dessein.

★ **Intentionné, ée**, adj. Qui a une certaine intention. Être bien, mal *intentionné* à l'égard de quelqu'un.

★ **Intentionnel, elle**, adj. Qui appartient à l'intention.

Intentionnellement, adv. En intention.

★ **Intercadence**, s. f. (du lat. *inter*, entre ; *cadere*, tomber). Pulsation irrégulière du pouls qui se manifeste entre les pulsations régulières.

★ **Intercadent, ente**, adj. Qui appartient à l'intercadence.

★ **Intercalaire**, adj. Qui est ajouté et inséré. || *Jour intercalaire.* Jour ajouté au mois de février dans les années bissextiles. || *Lune intercalaire.* Treizième lune qui se trouve dans une année de trois ans en trois ans.

★ **Intercalation**, s. f. Action d'intercaler, résultat de cette action.

★ **Intercaler**, v. a. (du lat. *inter*, entre, *calare*, appeler). Insérer, ajouter. Dans les années bissextiles, on *intercale* un jour au mois de février. || Par extens. Ajouter après coup quelque chose à un écrit. *Intercaler* un mot dans un acte, dans un texte

★ **Intercéder**, v. n. (du lat. *intercedere*). Solliciter, demander grâce pour quelqu'un. || Conj. V. ACCÉLÉRER.

★ **Intercepter**, v. a. (du lat. *intercipere*). Interrompre le cours direct de quelque chose. Nuage qui *intercepte* les rayons du soleil. || S'emparer par surprise de ce qui est adressé à quelqu'un. *Intercepter* la correspondance de quelqu'un.

★ **Interception**, s. f. Action d'intercepter.

★ **Intercesseur**, s. m. Celui qui intercède.

★ **Intercession**, s. f. Action d'intercéder.

Intercontinental, ale, adj. Qui a lieu entre deux continents. Navigation *intercontinentale.*

★ **Intercostal, ale**, adj. (du lat. *inter*, entre ; *costa*, côte). Qui occupe les intervalles des côtes. Nerfs *intercostaux.*

★ **Intercurrent, ente**, adj. (du lat. *inter*, entre ; *currere*, courir). Qui survient au milieu. || *Maladie intercurrente.* Maladie qui se manifeste dans un pays où elle n'existe pas habituellement et qui complique les maladies ordinaires.

Intercutané, ée, adj. Qui est entre la chair et la peau.

★ **Interdiction**, s. f. Défense, prohibition. || Défense perpétuelle ou temporaire d'exercer certaines fonctions. || Action d'ôter à quelqu'un la libre disposition de ses biens. || *Interdiction légale.* Empêchement d'exercer ses droits civiques résultant d'une condamnation pénale.

★ **Interdire**, v. a. (du lat. *interdicere*). Défendre quelque chose à quelqu'un. *Interdire* la chaire à un prédicateur. || Défendre à quelqu'un l'exercice de ses fonctions. *Interdire* un prêtre, un avocat || Priver quelqu'un de la libre disposition de ses biens. *Interdire* un prodigue. || Étonner, déconcerter quelqu'un. La frayeur l'a tout *interdit.* || Conj. comme Dire, excepté aux formes : Vous *interdisez. Interdisez.* || ANT. Autoriser, permettre.

★ **Interdit**, s. m. Censure ecclésiastique qui suspend les prêtres de leurs fonctions et prive le peuple de l'usage des sacrements, du service divin et de la sépulture ecclésiastique.

★ **Intéressant, ante**, adj. Qui est de nature à intéresser. Livre *intéressant.* || ANT. Ennuyeux.

★ **Intéressé, ée**, adj. Qui est trop attaché à ses intérêts. || *Démarche intéressée.* Démarche faite par intérêt. || s. Celui, celle qui a un intérêt dans une affaire, dans un contrat.

★ **Intéresser**, v. a. (du lat. *interesse*, être entre). Faire entrer quelqu'un dans une affaire en lui donnant part au succès. || Être d'une certaine importance. De toutes les plantes, le blé est celle qui nous *intéresse* le plus. || Inspirer de l'intérêt, de la bienveillance. Sa triste situation m'*intéresse.* || Fixer l'attention, émouvoir Cette lecture m'a vivement *intéressé.* || S'INTÉRESSER, v. pr. Prendre intérêt. Je m'*intéresse* à cette affaire.

★ **Intérêt**, s. m. Ce qui convient à l'utilité de quelqu'un. Homme éclairé sur ses *inté-*